

moyens de se procurer une terre au pays, viennent ici dans l'espérance de faire des épargnes. Trop souvent ces jeunes gens déçus dans leurs espérances, se voient condamner à végéter ici toute leur vie, sans jamais atteindre le but qu'ils s'étaient proposés. Il importe donc de faire quelque chose pour ces jeunes gens qui sont l'avenir de notre pays, et c'est aux amis de la colonisation et de l'agriculture d'aviser sur les moyens à adopter pour en arriver à un heureux résultat."

Les réflexions suivantes, que nous empruntons à l'*Opinion Publique*, sur la grande fête qui doit avoir lieu à Québec le 24 juin prochain, si elles étaient bien pesées, pourraient peut-être amener à une entente entre tous les canadiens français, dans le but de promouvoir l'œuvre par excellence de la colonisation et de l'agriculture :

"Quel est le but pratique de la réunion du 24 juin prochain? Veut-on seulement assembler la grande famille canadienne-française pour lui rappeler les grandes luttes, tantôt sanglantes et pacifiques, mais toujours nobles même, qu'elle a soutenues aux diverses phases de son existence, et ranimer par ce moyen son patriotisme et resserrer encore les liens qui l'unissent.

"Cela serait déjà beaucoup, mais ne pourrait en pas faire plus encore? nous le croyons.

"Nous voyons tous les jours nos compatriotes partir pour la terre étrangère, afin de chercher fortune dans des manufactures que nous n'avons pas ici. Nous ne manquons jamais de dire à ces malheureux frères égarés qu'il ont tort d'agir ainsi, qu'ils laissent la proie pour l'ombre; que notre territoire est assez vaste, notre sol assez fertile pour les nourrir et que la culture du sol est le travail le plus noble et le plus productif.

"Tout cela est vrai, mais combien l'ignorent et émigrent en désespoir de cause, sans se douter qu'ils pourront facilement s'établir ici d'une manière avantageuse pour eux, et leur famille. Voilà le mal, que n'applique-t-on pas le remède?"

"La réunion du 24 juin prochain nous offre une occasion favorable pour faire connaître nos terres encore incultes et encourager la colonisation qui seule peut guérir le mal dont nous souffrons. Au lieu de se borner à faire de beaux discours, remplis de mots à effets, périodes arrondies, que ne fait-on pas, ce jour-là, des discours pratiques? Quel mal y aurait-il à parler à nos compatriotes agriculture et colonisation? Loin d'y trouver à reprendre chacun se ferait un plaisir d'applaudir à une semblable ligne de conduite.

"On pourrait faire plus encore. Depuis longtemps des hommes pratiques s'efforcent de fonder des sociétés de colonisation; le gouvernement a même offert des subsides pour leur venir en aide. Profitons donc de la fête de la Saint-Jean-Baptiste pour former une vaste et puissante société de colonisation. Un tel projet soumis dans des circonstances aussi favorables, ne manquerait pas de réussir. Ce sera le moment de l'enthousiasme, que ce soit aussi le moment du patriotisme vrai, éclairé et pratique."

— Le juge Casault vient de décider que dans une municipalité scolaire où la majorité des contribuables est catholique, les commissaires d'écoles n'ont pas le droit d'y maintenir des écoles qui n'ont aucun caractè-

re religieux, ni de forcer les catholiques à contribuer au maintien de ces écoles.

— Les journaux de Québec annoncent qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la "Compagnie d'Assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie," aura lieu à Québec, le dix-septième jour de mai courant, pour élire des liquidateurs, conformément à l'acte qui vient d'être sanctionné par le Parlement de la Puissance du Canada.

Nous regrettons qu'on n'ait pas choisi un autre jour que le lundi, pour une assemblée aussi importante. Un grand nombre d'actionnaires de la campagne devront pour cela se rendre à Québec le samedi: ce qui leur nécessitera un long séjour à Québec. D'ailleurs ceux qui seront empêchés d'y aller pour ont avoir droit de vote aux délibérations, par procuration, et ils ne doivent pas manquer d'avoir recours à ce moyen. Cette assemblée est d'une extrême importance et il importe que tous les actionnaires y soient représentés, puisqu'il s'agit de nommer trois liquidateurs auxquels on donnera le pouvoir "de vendre, à vente publique ou privée, les propriétés mobilières et immobilières de la Compagnie, y compris les dettes actives et passives, échues ou à échoir." Il importe que les affaires soient réglées de manière à ce que les actionnaires, au moins, ne soient pas obligés de faire de nouveaux déboursés pour rencontrer les obligations contractées par la Compagnie.

— On nous informe que c'est l'intention du Gouvernement Provincial de faire arpenter et diviser plusieurs cantons sur le parcours de la ligne de la voie ferrée du Lac St. Jean. Les travaux de délimitation de ces cantons ne seront pas exécutés probablement avant qu'on ait définitivement localisé la ligne du chemin de fer, ce qui se fait dès à présent.

CAUSERIE AGRICOLE

DU JARDIN POTAGER (Suite).

Culture de la betterave.—On cultive la betterave dans les jardins pour la nourriture de l'homme depuis un temps immémorial; et depuis à peu près 1806 on l'a fait servir à l'exploitation du sucre, ayant dès lors trouvé le moyen d'en retirer la substance saccharine que possèdent certaines variétés de betteraves; depuis quelques années on la cultive dans les champs pour la nourriture des animaux.

La culture de la betterave comme plante saccharine a été suffisamment essayée dans plusieurs endroits de notre Province pour qu'on ait pu en reconnaître tous les avantages et s'assurer qu'en se livrant à cette exploitation nous pourrions en retirer de grands profits.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, par un ordre en conseil, vient de fixer la municipalité de Furnham-Ouest comme le lieu où devra être érigé la fabrique de sucre de betteraves qui recevra la subvention du Gouvernement, et que cette subvention qui est de \$700 par an pendant dix ans, sera payée à une compagnie dont M. O. Donog-